FRC 3-27016

T. 2470

Case FRC 23571

RÉPONSE

TRÈS-SUCCINTE

DE JÉROME PETION,

Au long Libelle de Maximilien ROBESPIERRE.

ROBESPIERRE m'a compris pour quelque chose dans sa grande dénonciation ; je vais lui répondre en bien peu de mots (1).

Il me permettra, sans doute, de ne pas me regarder comme accusé : depuis long-temps il ne peut plus diffamer personne. J'avoue que la Nation sera un peu surprise en voyant quels sont ceux qui affectent de jouer le rôle d'accusateurs, & quels sont ceux qui sont accusés.

(1) L'incertitude de lire à la tribune, & sur-tout le desir de fixer par écrit les faits qui touchent à la moralité de ma conduite, m'ont déterminé à faire imprimer ces explications.

THE NEWBERRY LIBRARY

On a bien pu préparer, par d'éternelles calomnies, & des moyens plus bas encore, une petite opinion du moment contre certains individus qu'on a intérêt de perdre; mais tout ce misérable échafaudage à la fin tombera.

Il demeurera bien constant, & pour la Nation & pour la postérité, qu'il y a eu une conspiration formée dans la nuit du 9 au 10 Mars pour dissoudre la Convention nationale.

Il n'y aura pas plus de doute sur le principal foyer de l'incendie.

Il paroîtra très-probable, si même par la suite il n'est pas démontré, que cette conspiration tenoit, par plus d'un fil, à la trahison qui a éclaté depuis.

Personne ne sera assez insensé pour croire que ceux-là étoient les conspirateurs qui devenoient évidemment les victimes du complot. Mais n'importe : il faut accuser, il faut calomnier ; il faut sur-tout détourner l'attention de soi pour la porter sur les autres. Cette ruse des lâches & des conspirateurs n'est pas nouvelle; elle n'est cependant pas usée, & elle fait toujours des dupes.

Quelles ont été mes relations avec Dumourier? Quelles ont été mes relations avec d'Orléans? Quelles ont été mes relations avec Miranda?

Robeſpierre ſe garde bien de dire que je ſuis le complice de Dumouriez, que je ſuis celui d'Orléans; il ſemble ſeulement me reprocher de m'être intéreſſé à Miranda, & d'avoir contribué à ſon avancement dans les armées de la République.

Mais ce que Robeſpierre ne dit pas, ſes bons amis le diſent ; & déjà la tribune des Jacobins a retenti plus d'une fois de ces calomnies auſſi atroces qu'abſurdes.

Il eſt donc néceſſaire de s'expliquer nettement & une fois pour toutes : ſi les calomniateurs continuent enſuite à injurier & à diffamer, je leur laiſſerai faire leur métier.

Il faut convenir qu'il ſeroit plus qu'extraordinaire que je conſpiraſſe pour donner un Roi à mon pays, moi qui n'ai ceſſé de conſpirer contre les Rois; moi qui les ai attaqués ſans relâche, non pas quand ils n'étoient plus, mais quand ils étoient environnés de toute leur puiſſance.

Dumourier demande un Roi; d'Orléans

aſpire à l'être ; donc il eſt abſurde de me ſuppoſer leur complice.

Ce n'eſt pas aſſez, & je particulariſe davantage. J'ai connu Dumouriez, & j'ai applaudi avec toute la France à ſes ſuccès. J'ai regardé qu'il avoit ſervi la République Dans les plaines de la Champagne. Je ne crois pas du tout qu'à cette époque il eût conçu des projets de trahiſon. Il eſt impoſſible que ce ſoit d'intelligence avec les ennemis qu'il les ait battus à Jemmape. Il eſt impoſſible que ce ſoit d'intelligence avec eux qu'il ſe ſoit emparé de la Belgique & qu'il ait commencé la conquête de la Hollande.

Je n'apperçois Dumouriez changer, qu'au moment où il ſe voit contrarié dans ſes plans, où il éprouve des revers, où il voit ſa gloire compromiſe, où il voit la Belgique en proie à toutes les dévaſtations, où chaque jour il eſt dénoncé, calomnié ; alors ſa tête s'échauffe, s'exaſpère ; des hommes perfides auront profité des diſpoſitions de ſon ame àliénée, pour l'entraîner dans un parti, & le plonger dans l'abîme.

J'ai toujours cru que la morale publique de Dumouriez ſeroit alimentée par la gloire ;

que ſon propre intérêt l'attacheroit à la République ; & j'ai douté juſqu'au dernier inſtant qu'il fût un traître.

Je ne lui ai écrit qu'une ſeule fois depuis ſon entrée dans la Belgique, à l'époque où il venoit de rallier les deux armées, où il paroiſſoit leur inſpirer la plus grande confiance, où nous avions l'eſpoir qu'il les méneroit à de nouvelles victoires. Je lui donnois des encouragemens pour faire triompher la cauſe de la liberté.

J'ignore ſi ma lettre lui eſt parvenue, mais il ne m'a pas répondu.

J'écris très-rarement des lettres; mais je puis bien affirmer que je n'en ai jamais écrit une ſeule, & à qui que ce ſoit, qui ne reſpire les ſentimens de liberté qui ſont gravés dans mon cœur, & qui y reſteront éternellement.

J'ai connu bien davantage, non pas d'Orléans, mais ſes enfans, mais leur inſtitutrice, mais Sillery.

Je dois rendre ici juſtice : jamais les enfans d'Orléans, jamais leur inſtitutrice, jamais Sillery n'ont manifeſté devant moi, que les ſentimens du plus pur patriotiſme.

Je ne lis pas au fond des ames ; je ne sais pas sur-tout quand des personnes que j'ai connues se montrent ensuite égarées ou coupables, les écraser : je dis ce que je sais, ce que j'ai vu ; & je le dis sans déguisement comme sans flatterie.

J'adjure les citoyens qui fréquentoient la société de l'institutrice des enfans d'Orléans, & j'y ai vu d'excellens patriotes, de déclarer si nulle part on professoit des principss plus civiques.

En supposant même que cette doctrine ne fût que du moment, on concevra facilement qu'elle devoit être prêchée avec beaucoup de ferveur. La liberté alors vouloit qu'on renversât une Cour corrompue, & qui tendoit sans cesse à rétablir le despotisme : or qui est-ce qui étoit plus intéressé à la détruire, que d'Orléans qui en étoit l'ennemi.

Quant à lui personnellement, on conviendra bien que ce n'est pas moi qui l'a mis en faveur, qui l'a porté à la Convention, qui l'a défendu ; mais voici un fait sans réplique.

Lorsqu'il fut question d'éloigner du territoire de la République la famille des Capets, d'Orléans vint plusieurs fois me voir & me

demanda mon avis sur le parti qu'il avoit à prendre. Je lui dis : « Jamais vous ne trouverez une occasion plus belle de servir » votre patrie, ni plus honorable pour vous ; » à votre place j'irois au-devant du décret ; » je me présenterois à la Convention ; je » déclarerois qu'ayant toujours aimé la liberté, je suis prêt à lui faire tous les sacrifices ; qu'il suffit que ma présence puisse » alarmer un instant la République naissante, » donner prétexte à des partis, soit réels, soit » imaginaires, pour solliciter moi-même un » exil glorieux.

» Je stipulerois avec noblesse les intérêts » de mes créanciers ; & je demanderois à » me retirer dans les États-Unis de l'Amérique. »

Je suis sûr, lui ajoutai-je, que la Convention se conduiroit à votre égard avec la dignité & la munificence qui appartiennent à un grand peuple ; & vous seriez accueilli chez les Américains comme doit l'être un homme qui a fait un grand acte de dévouement pour la liberté de son pays.

Je tins le même langage au fils aîné d'Orléans en présence de son père.

Ce conseil ne plut pas sans doute à d'Orléans, qui n'est pas venu chez moi depuis; mais sans doute aussi il le communiqna à quelques personnes : car, chose très-remarquable, je fus dénoncé aux Jacobins pour le lui avoir donné; & Tallien publia un N.° où il me fit un grand crime de cette opinion.

Je continue cependant à croire qu'elle étoit sage, qu'elle étoit utile à la République & honorable pour Orléans.

Mais au moins elle prouve évidemment une chose, c'est que j'étois bien éloigné de vouloir faire d'Orléans, soit un Protecteur, soit un Roi. Elle prouve aussi que j'abattois toutes les branches de la faction en mettant le tronc à bas.

Lorsque Louis le dernier eut perdu la vie, j'écrivis au fils aîné d'Orléans, & je lui marquai que l'expulsion de la Famille me paroissoit alors un acte commandé par les considérations les plus puissantes, & de politique, & de salut public.

Ce jeune homme, qui m'écrivoit assez souvent, & toujours dans le style le plus patriotique, cessa tout à coup de correspondre avec

moi, & je n'ai pas reçu depuis une seule de ses lettres.

Il eût sans doute été à désirer pour la chose publique, que d'Orléans & ses enfans n'eussent pas trouvé d'autres conseils & d'autres soutiens.

Quant à Miranda, les faits sont très-simples. J'étois Maire de Paris, lorsque Garran-Coulon le présenta chez moi, il y a à peu près un an.

Je trouvai dans Miranda un homme extrêmement instruit, un homme ayant médité les principes des Gouvernemens, paroissant fortement attaché à la Liberté; un véritable sage. Il venoit me voir de distance à autre, & j'avois avec lui des entretiens très-instructifs.

Miranda avoit servi avec distinction en Amérique, lorsque les Américains versoient leur sang pour la Liberté.

L'ennemi étoit sur notre territoire. Je dis à Miranda: « vous devriez prendre du service en France »; & il y consentit. Je le recommandai au Ministre Servan, comme j'aurois recommandé tout officier que j'aurois cru pouvoir être utile à la cause de la Liberté.

Le Miniſtre l'employa, & il eut lieu de s'en féliciter.

La conduite de Miranda dans les plaines de Champagne, a été louée par tous ceux qui l'ont connue ; elle a été louée par les Commiſſaires ; Dumouriez ne tariſſoit pas d'éloges ſur ſon compte.

Miranda vient d'expoſer celle qu'il a tenue dans la Belgique ; & je prie tous les Membres de cette Aſſemblée, de lire le compte qu'il vient de publier.

Si, ce que je ne puis croire, Miranda étoit coupable, on verra que je ne ſerai pas le dernier à m'élever contre lui ; & je ſerois d'autant plus ſévère à ſon égard, que je l'aurois cru plus homme de bien.

Mais je l'avoue, il eſt des faits qui me parlent hautement en ſa faveur. Il eſt le ſeul des Généraux que Dumouriez ait ſacrifié. En même temps, avant que la trahiſon de Dumouriez fut connue, Miranda m'a déclaré, ainſi qu'à Bancal, que Dumouriez l'avoit preſſenti pour ſavoir s'il feroit marcher ſon armée ſur Paris, ce qu'il avoit repouſſé avec indignation. Et ce fait, je l'ai dénoncé au Comité de défenſe générale, en préſence de

Bancal, & avant que la conſpiration fut dévoilée.

Or c'eſt cet homme que Robeſpierre ne balance pas à frapper avec une eſpèce de férocité. Il ne le frappe pas comme un prévenu, mais il affirme qu'il eſt coupable. Lâche que vous êtes ! attendez au moins qu'il ait été entendu ; il ſera tems alors de prononcer, de punir ou d'abſoudre.

Mais, Citoyens, il ne faut pas ici prendre le change ; il ne faut pas que des dénonciations vagues, des accuſations abſurdes faſſent perdre de vue le ſyſtême le plus affreux qui ait été enfanté ; ſyſtême ſuivi avec une conſtance & une perfidie dont l'hiſtoire des révolutions n'offre pas d'exemple, celui de perdre la Convention Nationale, de nous replonger dès-lors dans l'anarchie, & de l'anarchie dans le deſpotiſme. Il eſt des hommes qui ont calomnié cette Aſſemblée, avant même ſa création ; & qui n'ont pas ceſſé de la pourſuivre avec l'acharnement le plus cruel. Tantôt, ils l'ont attaquée en maſſe ; tantôt ils ont attaqué les individus, par des libelles atroces, par des déclamations empoiſonnées. Tantôt ils l'ont deshonorée par des excès ; tantôt ils l'ont pouſſée à des

partis extêmes. Tantôt ils ont voulu la dominer par la crainte, & l'asservir. Toujours ils ont affoibli ce qui faisoit sa force... la confiance. Toujours corrompant la morale du Peuple ; égarant ses opinions, & le porrant à des violences.

On a trop souvent envisagé ces faits d'une manière isolée & comme dus au hasard & aux circonstances, tandis qu'ils s'enchaînent & sont le résultat de combinaisons astucieuses & profondes. Les hommes qui tiennent les fils secrets de cette trame n'ont jamais manqué de redoubler d'efforts à l'approche du danger. C'est lors de notre premier échec dans la Belgique, qu'a éclaté la conjuration du 9 an 10. C'est lors de la trahison de Dumouriez, c'est lorsque l'ennemi est sur nos frontières, qu'on dispose tout pour un grand mouvement; que les motions les plus incendiaires, les pétitions les plus libertícides se succèdent, pour ainsi dire, sans interruption. Tout prend pour détruire la République, la même marche qui a été suivie pour détruire la Royauté. On parle des trahisons de la Convention, comme on parloit autrefois de la trahison du Roi. On parle d'insurrection contre la Convention, comme on parloit d'insurrection contre le

château. On cherche à liguer les Sections, comme elles ſe réunirent alors. On a regardé le 10 Mars comme le 20 Juin; & je ne doute pas qu'on prépare un 10 Août : mais l'un fut l'aurore de la Liberté, & celui-ci en ſeroit le tombeau.

Vous qui aimez la Liberté, mais qu'on égare ; vous qui ſecondez, ſans le ſavoir, les horribles projets des traîtres qui ſe maſquent à vos yeux ; vous, du patriotiſme deſquels ils abuſent, pour vous porter ſans ceſſe au-de-là de toutes bornes, pour exaſpérer vos ames ; vous qui n'appercevez plus de courage que dans le bruit, & d'énergie que dans les fureurs ; vous qui prenez pour conſtruire, les mêmes moyens que nous prenions pour détruire ; vous qui faites haïr la République avant qu'elle ſoit établie, je vous adjure ; ouvrez les yeux ; nous ſommes ſur le point de tomber dans l'abyme, & d'y entraîner notre malheureuſe Patrie avec nous. Vous gémirez alors, vous verſerez des larmes de ſang, mais il ne ſera plus tems. Vous chercherez à vous juſtifier vos torts à vous-mêmes, en imputant aux autres les maux que vous aurez imprudemment commis. Réuniſſons-nous dans le péril commun, & vengeons l'honneur national indigne-

ment outragé ; tenons d'une main ferme les rennes du Gouvernement ; que la Loi règne avec empire ; que tous les perturbateurs, que ceux qui foulent aux pieds toutes les autorités conſtituées ſoient ſévèrement réprimés. N'avons-nous pas été témoins, n'avons-nous pas penſé être victimes de complots atroces ? Sachons enfin où en ſont les pourſuites, ſur la conſpiration du 9 au 10; ſachons enfin ſi les ſcélérats qui l'ont ourdie, tomberont bientôt ſous le glaive de la Loi : plus de ménagemens, plus de foibleſſe ; ce ſeroit trahir la cauſe de la Liberté : la lutte terrible entre l'anarchie & la liberté, la vertu & le crime doit bientôt finir. Si les hommes de bien ſuccombent, qu'ils périſſent au moins avec courage, avec le ſentiment d'avoir rempli leurs devoirs ; ils auront des vengeurs, & la Liberté renaîtra de leurs cendres.

De l'Imprimerie d'Antoine-Joſeph Gorsas, Rue Tiquetonne, N°. 7. 1793.

462